

Bourses du Conseil national de recherches pour 1978-1979

Le Conseil national de recherches a accordé 50 "bourses en sciences 1967".

Octroyées pour la première fois en 1967, ces bourses marquent le cinquantième anniversaire du programme de bourses d'études du Conseil et le centenaire de la Confédération canadienne. Elles sont attribuées aux étudiants canadiens les plus brillants pour les aider à obtenir un doctorat (science ou génie).

Les "bourses en sciences 1967" sont accordées pour une période de trois ans et sont renouvelables pour une quatrième année au besoin.

Les bourses d'une valeur de \$7 500 seront portées à \$8 000 à compter du 1er septembre 1978.

D'autre part, le Conseil a accordé dix bourses postdoctorales de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), financées par le Comité des sciences de l'OTAN.

Ces bourses visent à encourager les échanges de jeunes scientifiques entre les pays membres de l'OTAN et représentent la participation du Canada au programme de bourses de recherche scientifique de cet organisme.

Trois de ces bourses, qui sont chacune d'un montant annuel de \$12 000 (lequel sera porté à \$13 000 à compter du 1er septembre 1978), seront utilisées au Royaume-Uni, trois aux États-Unis, une en Allemagne, une en France, une en Norvège et une aux Pays-Bas.

Toujours pour cette année, le Conseil a attribué 1 616 bourses "postgrade" et 152 bourses postdoctorales pour un total d'environ \$12 225 000. Le montant annuel de la bourse postgrade est de \$6 000; il sera porté à \$6 360 à compter du 1er septembre 1978. Le montant annuel de la bourse postdoctorale est de \$12 000, montant qui sera porté à \$13 000 à compter du 1er septembre 1978.

Ces bourses font partie de l'effort fait par le Conseil national de recherches pour la formation de chercheurs qualifiés dans les domaines de la science et du génie afin de fournir au Canada des experts dans l'élaboration de nouvelles connaissances et dans l'application des sciences aux besoins du Canada.

Dix bourses d'études supérieures en bibliothéconomie et documentation scientifique sont aussi accordées.

Au cours des douze années d'existence

de ce programme, 143 bourses ont été accordées à des diplômés universitaires en sciences naturelles ou en génie poursuivant des études en bibliothéconomie et documentation scientifique. Le montant de ces bourses qui est de \$6 000 pour 1978-1979, sera porté à \$6 360 à compter du 1er septembre 1978.

Les boursiers feront un stage de formation de quatre mois à l'Institut canadien de l'information scientifique et technique du CNRC ou dans une bibliothèque approuvée par le Conseil. Ce stage vise à familiariser les boursiers avec les différentes phases du travail dans une bibliothèque avant qu'ils n'entreprennent leurs études supérieures.

L'administration de ces bourses a été confiée au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie.

Station terrienne de télécommunication dans les Laurentides

Téloglobe Canada construira une station terrienne de télécommunication par satellite à Weir, petite localité des Laurentides située à 104 km de Montréal. La station terrienne des Laurentides devrait entrer en service à la fin du premier semestre de 1979, ce qui permettra à Téloglobe d'assumer l'expansion des télécommunications internationales dans la région de l'Atlantique.

D'ici 1980, la plupart des grandes villes canadiennes auront accès au service d'appel automatique international, ce qui devrait hausser le trafic téléphonique transatlantique. En plus des services traditionnels (téléphone, télex et télégraphe) la nouvelle station servira à la transmission des données numériques et vidéo, et aux visio-conférences.

La station des Laurentides, installation classée A par INTELSAT, utilisera au début la bande de 6/4 GHz mais sera conçue de façon à permettre le fonctionnement dans les 14/12 GHz, en vue des futures générations de satellites d'INTELSAT.

Téloglobe exploite trois stations terriennes de télécommunication par satellite; deux sont situées à Mill-Village (Nouvelle-Écosse), et une troisième à Lake-Cowichan (Colombie-Britannique).

La nouvelle station sera construite au coût de \$14 millions.

Rapport annuel de l'enquêteur correctionnel

Le 15 juin, le solliciteur général, M. J.J. Blais, a déposé à la Chambre des communes le rapport annuel de l'enquêteur correctionnel pour l'année 1976-1977.

Mlle Inger Hansen, qui occupait en 1976-1977 le poste d'enquêteur correctionnel et qui a, depuis, été nommée commissaire à la protection de la vie privée au sein de la Commission canadienne des droits de la personne, souligne de nouveau dans son rapport "que le rôle premier de l'ombudsman est de faire enquête et de soumettre des recommandations au sujet de plaintes individuelles et qu'il ne devrait pas engager des polémiques ou faire des recommandations sur des politiques générales à moins que le nombre de plaintes soumises ne rende ces mesures nécessaires."

Pendant l'année, 834 entrevues ont été menées auprès de détenus qui avaient porté plainte au sujet de l'administration des peines, de l'isolement, des renseignements aux dossiers, etc. Le rapport cite de nombreux cas qui ont été réglés par l'entremise de l'enquêteur correctionnel. Le rapport fait cependant ressortir que des problèmes importants qui ne peuvent être résolus à l'échelle individuelle doivent l'être par la modification des politiques. Le quatrième rapport annuel formule 18 recommandations de cet ordre.

M. Blais a affirmé qu'on avait adopté la plupart des 18 recommandations et que les quelques autres font l'objet d'une étude attentive.

Le rapport contient également des renseignements sur la suite donnée aux recommandations faites au cours des années précédentes.

M. Ronald L. Stewart a remplacé Mlle Hansen, au poste d'enquêteur correctionnel le 15 novembre 1977.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) a signé le 7 juin une convention de prêt de \$37,3 millions en vue de soutenir une vente clés en main de biens et services canadiens à l'Iran. La Banque canadienne impériale de commerce participe au financement. La vente réalisée par Les Gestionnaires Iran Ltée, de Montréal, au Fonds iranien de formation industrielle, porte sur l'aménagement de 15 centres techniques et professionnels semi-mobiles dans diverses régions de l'Iran.